VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 mars 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente mars deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 mars 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Christine DULAC-ROUGERIE, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Laurence SCHLIENGER à Marianne MAXIMI**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Louis COUSTES arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°1 et n°2.
A la demande de Monsieur Nicolas BONNET, et après une présentation et un débat uniques, Monsieur le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°1 et n°2.
Monsieur Nicolas BONNET quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 et donne pouvoir à Madame Dominique ROGUE-SALLARD.
Monsieur le Maire propose de voter la question n°27 avant la question n°6 par souci de cohérence.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.

Rapport N° 11

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le crédit disponible destiné à l'attribution de subventions exceptionnelles en faveur d'associations poursuivant des activités culturelles est de 53 000 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'examiner les dossiers suivants :

LITTÉRATURE AU CENTRE D'AUVERGNE (LAC)

Cette jeune association créée en 2014, autour d'un noyau d'universitaires, a organisé en mars la quatrième édition de ses rencontres littéraires en Auvergne.

L'objectif de ces rencontres est de créer des manifestations culturelles éclectiques, génératrices de dialogue entre les différents acteurs de la vie universitaire, mais aussi les éditeurs, les auteurs, les bibliothécaires et la Cité, et ce, sous des formes très diverses : entretiens, lectures, conférences. Ce programme est assorti de moments récréatifs (spectacles, concerts, apéritifs ou cafés littéraires) et marqué par des interventions dans les maisons de quartiers.

L'association LAC d'Auvergne a su rapidement rassembler un grand nombre de volontés (libraires, éditeurs, enseignants) et de partenariats régionaux et nationaux (Université, rectorat), ces soutiens permettant l'aboutissement du projet et de son succès. En effet, le bilan de la participation sur les 32 rencontres inscrites au programme de la dernière édition en 2017, laisse apparaître une participation évaluée à 2 500 personnes.

Aussi l'action menée par l'association participe du rayonnement culturel de la Ville en contribuant à donner l'image d'une université dynamique et attractive, placée sous le signe de l'ouverture sur le territoire.

Budget Prévisionnel : 85 910 €
Subvention allouée en 2017 : 3 000 €
Subvention sollicitée : 8 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

LES PORTES DE L'AUVERGNE

Depuis plusieurs années, Radio Arverne assure la promotion du Festival International du court-métrage sur son antenne par le biais d'annonces, d'interviews et d'émissions spéciales, ainsi que d'un plateau radio en direct et en public où sont invités de nombreux artistes et protagonistes du festival.

Comme pour les précédentes éditions, ce plateau a été organisé depuis la librairie « Les Volcans », du 5 au 9 février 2018. L'opération qui engage des rémunérations et frais techniques spécifiques nécessite la participation de bénévoles mais aussi le recours à des aides publiques.

Le budget prévisionnel fait apparaître un montant de : 3 345 €
Subvention allouée en 2017 : 1 000 €
Subvention demandée : 1 700 €
Subvention proposée : 1 000 €

CENTRE CULTUREL JULES ISAAC

L'association Centre culturel Jules Isaac a pour objet de développer toutes formes d'actions permettant de faire connaître la culture, l'histoire et la mémoire juives.

Un soutien financier de la Ville est attendu pour les actions programmées en 2018.
Deux concerts de musique klezmer seront notamment organisés lors de la Fête de la musique le 21 juin et du week-end des Journées Européennes du Patrimoine en septembre ainsi qu'un cycle de conférences et de rencontres.

Parmi les autres projets envisagés, une exposition sera proposée au public sur l'histoire de la population juive à Clermont-Ferrand à l'ancienne synagogue en écho à l'exposition *Migrations.*

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer une subvention exceptionnelle de 3 500 € en soutien au concert programmé aux Journées Européennes du Patrimoine et aux actions proposées notamment au public scolaire.

Budget prévisionnel 2018: 47 400 €
Subvention allouée en 2017 : 3 500 €
Subvention attendue : 4 000 €
Subvention proposée : 3 500 €

OPTIONS ARTS MEDIAS

Créée en 2000, l'association Options Arts Médias valorise les personnes handicapées par le biais d'activités culturelles et artistiques (théâtre, musique, chant...) qui impliquent et rassemblent valides et handicapés, afin de lutter contre l'exclusion sociale. En 2016, l'association a participé à la journée européenne sur le droit des patients en animant en milieu hospitalier des stands d'information et en proposant une pièce de théâtre consacrée au handicap visuel.

Le 29 mars 2018, une pièce était programmée en partenariat avec l'association Zwizz et compagnie, intitulée "Le droit des patients... impatients !" à la Maison de la Culture. La troupe en représentation mêlera acteurs valides et atteints de handicap afin d'évoquer les différentes situations du séjour d'un patient hospitalisé.

Les éventuels bénéfices de l'événement seront employés à l'achat de matériel spécifique pour les personnes handicapées afin de faciliter le travail des bénévoles de l'association.

Le budget prévisionnel de l'action fait apparaître un montant de : 15 141 €
Subvention allouée en 2017 : 0
Subvention attendue : 900 €
Subvention proposée : 900 €

LEE VOIRIEN

Créée en 2004, l'association clermontoise Lee Voirien a pour objectif de promouvoir des manifestations culturelles et créations artistiques théâtrales, en lien avec le handicap.

Partenaire de la Ville depuis plusieurs années notamment dans le cadre du SMAP, l'association a prévu de participer à une rencontre francophone au Canada intitulé « *Regards croisés sur le handicap et francophonie* », à l'Université Saint-Boniface de Winnipeg dans le Manitoba, les mercredi 13, jeudi 14 et vendredi 15 juin 2018. Cette

manifestation se veut un espace de réflexion et de discussion autour du handicap. Guy Coulanjon interviendra en tant que témoin expert, et en présentant un spectacle « *Défense d'y voir* », qui a obtenu le Label d'Acteur de l'Année Européenne des Personnes Handicapées en 2003.

Au regard de l'action menée par cette association, cet événement participe au rayonnement de la Ville de Clermont-Ferrand à l'échelle internationale, et souligne par sa thématique, l'implication de la Ville en faveur du handicap et des valeurs de solidarité.

Budget prévisionnel : 6 900 €
Subvention exceptionnelle 2017 : 0 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention proposée: 2 000 €

ARTISTES EN RÉSIDENCE

L'association « Artistes en résidence » a pour mission de favoriser la recherche, la création et les échanges en matière d'art contemporain par l'accueil d'artistes plasticiens nationaux et internationaux en résidence à Clermont-Ferrand et l'organisation de résidences croisées internationales.

Les résidents sont des artistes sélectionnés sur appel à candidature ou expressément invités. Ils travaillent en moyenne pendant trois mois et perçoivent une aide à la création allouée par un partenaire de l'association (Clermont Auvergne Métropole, Région Auvergne, partenaires européens...). Les résidents bénéficient d'un espace de travail dans l'hôtel d'entreprises du Brézet, mis à disposition par Clermont Auvergne Métropole ainsi que d'un hébergement situé rue de la Rochefoucauld, mis à disposition par la Ville.

A l'occasion des nouvelles opportunités nées du Réseau des villes Michelin, Artistes en résidence met en place un partenariat avec le centre culturel Islington Mill à Salford en Angleterre. Une résidence croisée entre deux artistes de Clermont-Ferrand et deux artistes de Salford se tiendra au mois de septembre 2018. Cette initiative permettra de soutenir la mobilité des artistes et de favoriser les échanges culturels au sein du réseau.

Les villes de Salford et Clermont-Ferrand sont sollicitées pour accompagner ce projet. Il vous est proposé, en accord avec votre commission d'octroyer une subvention de 1 500 € sachant qu'une aide de 1500 € est proposée pour ce même projet pour le volet international de façon à accompagner ce projet par une aide globale de 3 000 €.

Budget prévisionnel Résidence croisée : 8 800 €
Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention proposée : 1 500 €

Par ailleurs, en 2017, une subvention forfaitaire de 1 500 € a été attribuée à Artistes en résidence pour aider à la prise en charge des frais de fonctionnement de l'appartement. Il est proposé de renouveler cette subvention de 1 500 €.

Il vous est donc proposé, en accord avec votre commission, d'allouer à Artistes en résidence une subvention exceptionnelle de 3 000 € (1 500 € pour le projet de résidence croisée et 1 500 € pour les charges de l'appartement).

SEMAINE DU CINÉMA HISPANIQUE

L'association Semaine du cinéma hispanique organise depuis 17 ans un festival dédié à la production cinématographique hispanophone. Elle a pour objectif à travers cet événement et son action culturelle tout au

long de l'année de promouvoir la culture espagnole et d'Amérique latine auprès des publics clermontois et plus largement du Département.

En 2017, la Semaine du Cinéma hispanique a accueilli plus de 6 000 spectateurs, dont 1600 scolaires. Elle travaille en collaboration avec nombre d'acteurs du territoire : Sauve qui peut le court-métrage, Cinéfac, Littérature au Centre pour l'organisation d'événements autour du festival. Cet événement se tiendra du 27 mars au 3 avril 2018.

Budget prévisionnel : 10 925 €
Subvention allouée en 2017 : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

UNION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE LA BANQUE DE FRANCE CHAMALIERES (U.A.C.)

L'Union artistique et culturelle de la Banque de France participe pour la 5ème année consécutive à l'événement national Expolaroid, le mois du polaroid et du film instantané. Cet événement a pour but de développer, promouvoir et favoriser des activités et manifestations en lien avec la pratique, la démonstration et l'exposition de la photographie instantanée sous toutes ses formes. Quarante villes participent à cette manifestation annuelle en France et à l'international. Elle aura lieu au mois d'avril 2018.

Les expositions et événements se dérouleront à Clermont-Ferrand autour de la thématique du voyage dans quatre lieux : la librairie les Volcans, l'Espace Renan – Crédit Mutuel, l'Imaginarium du photographe et l'Atelier Photo (rue Saint-Hérem). Outre des expositions, un concours photo est organisé « le Safari Pola » rassemblant une centaine de participants dans la ville, un atelier avec des patients de l'Hôpital Sainte-Marie ainsi que des conférences autour du polaroid.

Budget prévisionnel : 2 000 €
Subvention allouée en 2016 : 500 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

PHIL GROBI

L'association Phil Grobi est composée de professionnelles du spectacle originaires de Clermont-Ferrand, souhaitant créer des temps de rencontres entre la scène clermontoise et les artistes extérieurs. Pour la huitième édition, l'association propose une nouvelle programmation marquée par l'éclectisme des pratiques, l'accessibilité des lieux et des tarifs, la découverte de courants peu représentés et la volonté de veiller à une représentation plus juste des femmes dans la programmation comme dans la technique.

Cette année, le festival se tiendra les 20, 21 et 22 avril à la Maison du Peuple, à l'Hôtel des Vil.e.s et au Raymond Bar. Ce parti-pris a fait ses preuves au regard de la mixité du public qu'il parvient à toucher. Le programme rassemblera des temps musicaux (classique, trad, musique contemporaine improvisée, électro, rock, musiques du monde), du théâtre, de la poésie, de la danse, des goûters et une déambulation (prix d'entrée de 6 à 12 €).

Le festival implique une cinquantaine d'artistes et demande un grand investissement de la part des bénévoles de l'association.

L'association est parvenue lors de l'édition dernière à rémunérer tous les artistes, grâce au soutien de la Ville et de la SPEDIDAM, passant ainsi d'un budget global de 15 000 € à 25 000 €.

Budget prévisionnel : 30 900 €
Subvention allouée en 2017 : 2 800 €
Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

LES BRAYAUDS, Centre départemental des Musiques et Danses traditionnelles en PUY-de-DOME

Depuis 1998, l'association Les Brayauds est reconnue par les institutions comme Centre Départemental des Musiques et Danses Traditionnelles du Puy-de-Dôme. Elle fait partie du réseau régional fédéré par l'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne, qui anime depuis 1985 le vivier local de musiciens et d'associations de musiques traditionnelles. Fortes du succès de leur scène traditionnelle pour la fête de la musique qui rassemble, chaque année, 800 danseurs, et des nombreux bals organisés à la Maison de l'Oradou avec le collectif Bal O Centre, elles s'associent à la Compagnie Maurel & Frères, en charge des rendez-vous mensuels du Chapelier Toqué, place Saint-Pierre, pour proposer la troisième édition du projet « Traces de Danse ».

Initié en 2016, cet événement populaire a pour vocation de placer Clermont comme une capitale des musiques traditionnelles en dynamisant l'espace public. Les associations présentent cette année une programmation les 16 et 17 mars, proposant des ateliers d'initiation, un bal pour enfants à la Maison de quartier de Saint-Jacques, l'animation des marchés clermontois le samedi avec une déambulation musicale et un spectacle de la compagnie *Cantalàs* en clôture.

Budget prévisionnel : 8 300 €
Subvention allouée en 2017 : 4 000 €
Subvention sollicitée : 4 000 €
Subvention proposée : 4 000 €

LES AMIS DE LA CAMERA DELLE LACRIME

Depuis 2013, le 21 mars est devenu la Journée Européenne de Musique Ancienne, et rassemble une trentaine de manifestations à l'occasion du 1er jour du printemps et de l'anniversaire de Jean-Sébastien Bach.

A cette occasion, la Camera delle Lacrime propose, depuis trois ans, des ateliers et des représentations publiques à destination des scolaires, et plus particulièrement des classes CM1-CM2. Elle est assistée dans ce projet par le Bureau Art et Culture de l'Inspection Académique du Puy-de-Dôme.

Ces activités seront associées au programme musical "*La Controverse de Karakorum*", qui a été présenté les 24 et 25 janvier derniers à l'Opéra en partenariat avec le Centre Lyrique Clermont-Auvergne.

Elles regroupent :
- Trois répétitions interactives et scénarisées réservées aux scolaires de Clermont-Ferrand, les 22 et 23 mars, qui permettront aux élèves d'être acteurs du moment car invités à dialoguer avec les musiciens et à chanter avec eux.
- Deux conférences chantées à la Médiathèque du Centre Jaude, les 21 et 22 mars.
- La sortie officielle du disque « *Dante troubadour : les Cercles de l'Enfer* », sixième création de La Camera delle Lacrime, le 22 mars au soir (lieu à déterminer).

Un livret pédagogique sera envoyé en amont aux enseignants et un partenariat avec le réseau des médiathèques de Clermont Communauté assurera la mise à disposition de ressources documentaires spécifiques permettant de développer les thématiques abordées. Toutes les activités sont gratuites.

Budget prévisionnel : 10 000 €
Subvention allouée en 2017 : 6 000 €
Subvention sollicitée : 10 000 €

Subvention proposée : 6 000 €

L'organisation de cette manifestation et le travail engagé auprès des scolaires clermontois ayant vocation à se pérenniser et à se structurer, il est proposé de confirmer l'engagement de la Ville dans le cadre d'une convention triennale.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

VOLCANO

L'association Volcano, récemment créée et hébergée à la Pépinière de Mai (initialement nommée Brotherhood), souhaite développer un réseau de tour pour les musiciens entre l'Angleterre et Clermont-Ferrand.

Dans cette optique, elle propose *God Save Clermont !*, deuxième édition du festival qui se déroulera du 26 au 31 mars à Clermont-Ferrand, et accueillera les groupes anglais ayant participé à la tournée des groupes clermontois au Royaume-Uni, lesquels assureront les premières parties.

Les groupes seront diffusés dans les bars de nuits repérés comme des lieux de diffusion ainsi que lors de la soirée de clôture à la Coopérative de Mai.

Le festival, qui espère toucher un public nombreux tout à long de la semaine, s'est associé au CROUS pour atteindre le public étudiant, cible essentielle pour la scène locale.

Cette démarche amatrice et bénévole, vise à fédérer les groupes locaux d'esthétique pop-rock, autour d'un projet facilitant leurs tournées à venir. En instaurant un circuit "amical et solidaire" entre les groupes de Clermont-Ferrand et de quelques villes anglaises, l'association tend à s'autonomiser des programmateurs traditionnels et repérés, pour initier un réseau d'entraide entre musiciens.

La première édition a su trouver un public nombreux et une réelle reconnaissance de ces groupes, comme des commerces impliqués qui ont choisi de participer à son cofinancement. Aussi pour cette deuxième édition, l'association étend le nombre de lieux partenaires et concrétise la clôture de cet événement à la Coopérative. Son rôle de maillon avec ces lieux et la scène locale s'est également vu confirmé par un partenariat avec l'Electric Palace hors les murs cette année.

Ce projet vise à se renouveler chaque année avec des groupes différents, afin de tisser un réseau durable sur lequel les groupes locaux pourront s'appuyer pour leurs tournées.

Budget prévisionnel : 5 700 €
Subvention allouée en 2017 : 1 500 €
Subvention sollicitée : 3 600 €
Subvention proposée : 2 000 €

SKAMOSCIATO

A l'occasion des 10 ans de la fanfare « Ktipietok Orkestar », l'association Skamosciato organise son traditionnel Bal à K en format extraordinaire du 5 au 8 mai.

Elle prévoit de nombreuses animations en plein air (déambulation et installation d'un bal au square Amadeo le samedi 5, animation du marché de la place de Jaude le dimanche 6) et à la Maison du Peuple pour la clôture le lundi 7 mai.

Cet événement fédérateur pour les Clermontois est habituellement autofinancé grâce aux recettes. Cependant, le format sur trois jours et la venue de nombreuses fanfares invitées pour l'anniversaire, ne permet pas un tel montage financier cette année.

Une aide logistique est également sollicitée auprès de la Ville.
Budget prévisionnel : 29 000 €
Subvention sollicitée : 2 500 €
Subvention proposée : 2 500 €

PEUPLE ET CULTURE PUY DE DÔME

L'association Peuple et Culture Puy de Dôme assume la gestion et les charges de fonctionnement de différents locaux, composés notamment de la Petite Gaillarde, qui propose une programmation essentiellement théâtrale, et du Comptoir des Sons, trois studios de répétition mis à disposition par la Ville aux musiciens clermontois. Elle accueille par ailleurs un certain nombre d'associations culturelles et d'éducation populaire dans ses locaux.

Elle bénéficie d'une subvention annuelle de fonctionnement de 36 500 € sachant que celle-ci n'intègre pas de rééquipement technique ou d'intervention d'un technicien son pour les studios ou la salle de spectacle.

Le bilan 2017 est très satisfaisant : une quarantaine de groupes répètent aujourd'hui aux studios, contre une dizaine en 2014. Les studios sont ouverts 350 jours par an, les plages horaires sont optimisées et les recettes ont permis le rachat du petit matériel.

A ce titre, l'organisation des premiers shows cases de groupes répétant dans les studios et souhaitant se produire à la Petite Gaillarde ont montré la pertinence de cette initiative. Ils permettent aux groupes d'être accompagnés par un technicien professionnel, d'intégrer un réseau amateur, d'améliorer la probabilité d'une scène clermontoise émergente issue des studios de la Ville, et d'intégrer le Comptoir des Sons dans le réseau d'équipements de l'agglomération. Ce dispositif nécessite la prise en charge du technicien du son, à savoir 200 € par édition, soit 1 000 € par an pour l'année 2018.

Budget prévisionnel : 1 600 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 AVR. 2018

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST

VILLE DE CLERMONT FERRAND

CONVENTION DE PARTENARIAT

L'Association Les Amis de la Camera delle Lacrime
Adresse : 16 rue des Plats Bâtiment E5 - 63100 CLERMONT-FERRAND
N° de SIRET : 79445742400016
Code APE : 9001 Z
Tél : 06 10 95 44 93
Représentée par Monsieur Didier PERRE en sa qualité de Président de l'association

D'UNE PART,

ET :

La Ville de Clermont-Ferrand
Représentée par : Monsieur Olivier BIANCHI en sa qualité de Maire agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2018.

D'AUTRE PART.

Il est arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

L'association Les Amis de la Camera delle Lacrime souhaite par la présente convention favoriser la sensibilisation des publics à la musique ancienne à travers la mise en place de plusieurs actions :

- l'organisation des Journées Européennes de la Musique Ancienne à Clermont-Ferrand, sessions de représentations organisées deux fois par an à Clermont-Ferrand
- l'organisation de concerts interactifs et d'ateliers destinés au jeune public pour la découverte de la musique ancienne et la transmission de ses répertoires patrimoniaux.

ARTICLE 2 : DURÉE DE LA CONVENTION

Cette convention de partenariat est établie pour une durée de 3 ans, soit pour les années 2017-2018-2019. Au terme, elle pourra être renouvelée après accord des deux parties.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENT DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND

- accorder une subvention annuelle de 6 000 € sous réserve du vote par le Conseil Municipal
- soutenir le projet auprès des partenaires institutionnels et financiers, ainsi qu'auprès des partenaires éducatifs, sociaux et culturels de la ville afin de favoriser des partenariats et la mise en réseau des acteurs locaux autour de cette manifestation
- identifier l'ensemble la Camera delle Lacrime comme un partenaire musical majeur de la Ville et le mentionner dans ses divers supports de communication

ARTICLE 4 : ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION ORCHESTRE SOSTENUTO

- organiser la manifestation annuelle des Journées Européennes de la Musique Ancienne à Clermont-Ferrand
- fournir un bilan moral et financier à la Direction de la Culture
- travailler en synergie avec le Conservatoire à Rayonnement Régional en informant son directeur le plus en amont possible du programme projeté et en valoriser tout partenariat réalisé avec cette structure
- fournir un budget prévisionnel de cette manifestation
- respecter la réglementation et la législation concernant l'organisation de manifestation accueillant du public
- présenter la Ville de Clermont-Ferrand comme l'un de ses partenaires institutionnels et privilégiés, et valoriser ce partenariat au même titre que les autres partenaires dans la presse et les médias, et sur tout support de communication lié à la manifestation
- proposer des concerts à l'attention du jeune public et notamment des scolaires afin de faire découvrir la musique symphonique et le travail d'orchestre
- participer ainsi à l'offre de diversité culturelle et musicale sur la ville en invitant un soliste de renom à chaque manifestation
- permettre à de jeunes musiciens en cours de professionnalisation d'apprendre le métier de musicien d'orchestre et aider à leur insertion professionnelle dans un orchestre professionnel

ARTICLE 5 : CLAUSE DE JURIDICTION

En cas de litige, les parties s'engagent à trouver en premier lieu un recours à l'amiable. En dernier lieu, toute demande devra être adressée au Tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Fait à Clermont-Ferrand, en deux exemplaires, le 11 AVR. 2018

Pour la Ville de Clermont-Ferrand
Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST

Pour l'association Les Amis de la Camera delle Lacrime
Le Président,

M. Didier PERRE